



## 12 propositions pour un **Contrat de générosité** entre les Français, les associations, les fondations et l'Etat

Le monde associatif joue un rôle majeur dans l'activité économique et sociale de notre pays, au service de l'intérêt général et de l'utilité sociale. Le secteur associatif représente 16 millions de bénévoles, soit un français sur quatre. Il emploie 1,8 million de salariés et sa contribution au PIB national est de l'ordre de 3.5% chaque année.

France générosités, qui représente les 90 plus importantes associations et fondations d'intérêt général faisant appel public à la générosité, souhaite renforcer cette dynamique entre les Français, à la fois citoyens, donateurs et contribuables, les associations et fondations, et l'Etat. La vitalité du secteur associatif repose sur l'engagement durable et confiant de ces trois parties.

En 2016, plus de la moitié des Français disent avoir confiance dans les associations et fondations faisant appel aux dons (56%)<sup>1</sup>. Toutefois, dans un contexte économique contraint qui menace les ressources des associations tout en intensifiant leurs missions, France générosités souhaite rappeler aux candidats à l'élection présidentielle l'importance de la décision politique pour ce secteur à la fois fragile et crucial pour la démocratie. En effet, quelques mesures permettraient de contribuer à assurer l'avenir du secteur associatif. Il s'agit essentiellement de stabiliser le contexte fiscal, de renforcer le développement des associations et fondations, de participer à la promotion de la générosité du public.

Pour ce faire, France générosités propose un Contrat de générosité aux candidats à l'élection présidentielle :

- **Pour renforcer la confiance des donateurs et diversifier les modes de collecte**
- **Pour que l'Etat réaffirme son soutien au monde associatif**
- **Pour que l'État encourage la générosité du public et le développement du secteur associatif**

<sup>1</sup> Baromètre de la confiance de Kantar Sofres, vague 9, septembre 2016

# 1

## POUR RENFORCER LA CONFIANCE DES DONATEURS ET DIVERSIFIER LES MODES DE COLLECTE

Le monde associatif, véritable acteur économique et social depuis de nombreuses décennies, joue aujourd'hui un rôle indispensable dans le développement de la cohésion sociale et de la citoyenneté. Grâce à la constante progression de la générosité du public et de leurs moyens, les associations et fondations remplissent des missions élargies pour des coûts très inférieurs à ceux des services publics ou des entreprises commerciales. Ces missions sont largement utilisées par l'Etat par le biais de véritables contrats de partenariats.

Par ailleurs, les incitations juridiques et fiscales (loi TEPA, loi Aillagon, loi ESS), ont largement contribué au développement de la grande philanthropie, permettant ainsi, grâce à des dotations substantielles, de financer des programmes ambitieux dans tous les domaines sociaux, culturels, scientifiques et environnementaux.

Les mesures fiscales favorisant les dons au profit d'une association ou d'une fondation reviennent pour l'Etat à verser deux euros pour chaque euro donné par le public. Cet engagement financier de l'Etat justifie un suivi précis de l'utilisation de ces fonds.

De même, la demande de suivi de la part des donateurs est de plus en plus importante. Ils se montrent de plus en plus attentifs à la transparence des structures auxquelles ils donnent.

Pour ces motifs, les associations et fondations sont soumises à de multiples contrôles contraignants auxquels ils répondent volontiers (Cour des Comptes, Igas, CNIL) car ils leur permettent de rassurer leurs donateurs.

### France générosités propose trois mesures pour que les associations et fondations soient mieux appréciées des Français :

- **Continuer** à développer les ressources du secteur en diversifiant les sources de collecte et en accompagnant la création de nouveaux supports de dons.
- **Contribuer** à l'amélioration des dispositifs existants ou nouvellement créés (ex : don par SMS).
- **Simplifier** et harmoniser les normes du compte d'emploi des ressources en coordination avec les autorités concernées.

## 2 POUR QUE L'ÉTAT RÉAFFIRME SON SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Dans un contexte de crise économique, les associations assument une part croissante de missions de service public, autrefois dévolues à l'Etat. De nombreuses associations œuvrent aujourd'hui auprès des plus pauvres ou en faveur de la recherche médicale.

Ces associations et fondations doivent pourtant faire face à une diminution des ressources publiques et à des menaces de désengagement de la part de l'Etat. Tandis qu'elles ont besoin de stabilité financière pour mener leurs actions, la question de leur éligibilité au régime fiscal du mécénat est source d'incertitude. Les organismes sans but lucratif se plaignent en effet d'un examen qu'elles jugent trop restrictif de la part des services de la Direction Générale des Finances Publiques, et qui peut aller jusqu'à les assujettir aux impôts commerciaux sur tout ou partie de leurs activités.

En parallèle, certaines réformes, en cours, comme celle du prélèvement à la source, ou annoncées, comme l'éventuelle suppression de l'Impôt de solidarité sur la fortune, peuvent susciter un sentiment d'insécurité fiscale qui se traduit *in fine* par une diminution des dons. Pour nouer avec le donateur une relation de long terme, il est nécessaire que l'Etat assure une stabilité aux contribuables et aux organismes bénéficiaires des dons.

### France générosités formule cinq propositions pour que l'Etat manifeste son soutien aux associations et fondations :

- **S'engager** à stabiliser les règles fiscales sur plusieurs années afin d'éviter la déstabilisation des contribuables donateurs.
- **Elargir** la notion d'intérêt général en proposant des critères d'éligibilité au-delà de la seule appréciation fiscale.
- **Modifier** la réglementation sur les assurances vies en déshérence, en attribuant partiellement les capitaux oubliés à des causes nationales.
- **Respecter** des délais raisonnables de règlements des subventions et autres financements publics.
- **Compenser** les pertes de ressources liées à l'éventuelle suppression de la loi TEPA.

### 3

## POUR QUE L'ÉTAT ENCOURAGE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ET LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR ASSOCIATIF

Plusieurs dispositifs, notamment fiscaux, ont été introduits dans la législation française pour inciter le public à donner aux associations et fondations. Ces mesures ont permis au secteur associatif de disposer des ressources financières pour se développer et se consolider sur le long terme. Toutefois, les difficultés économiques et financières tendent à remettre en question la pérennité de leurs ressources.

Comme l'État, le monde associatif doit innover pour créer ou entretenir le lien avec le citoyen. A l'image du don par sms, récemment adopté avec la Loi pour une République numérique, l'État peut accompagner et susciter les changements en matière de générosité.

### France générosités formule ainsi quatre propositions pour que l'État stimule la générosité publique :

- **Favoriser** le développement du bénévolat par le biais du service civique et de la valorisation du temps passé dans les calculs des retraites.
- **Susciter** la création de nouveaux produits de financements solidaires (produits financiers, dons d'actions, tombolas).
- **Développer** et faciliter les dons sur successions.
- **Lancer** un plan national d'encouragement à la générosité en intégrant dans les programmes scolaires une journée de la générosité.



France générosités est le syndicat professionnel des organisations à but non lucratif faisant appel public à la générosité. Notre mission consiste à défendre les intérêts des organismes faisant appel aux générosités et promouvoir la philanthropie en France. France générosités rassemble 90 associations et fondations qui cumulaient, en 2015, un budget de fonctionnement de plus de 6,5 milliards d'euros dont 2 milliards proviennent de la générosité privée.  
[www.francegenerosites.org](http://www.francegenerosites.org)

Action contre la Faim . Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture . ACTION ENFANCE . AFM-Téléthon . Aide et Action . AIDES . Amnesty International . Apprentis d'Auteuil . Association des paralysés de France . Association France Alzheimer . Association Petits Princes . ATD Quart Monde . Aviation Sans Frontières . BICE - Bureau International Catholique de l'Enfance . CARE France . CCFD-Terre Solidaire . CFRT-Le Jour du Seigneur . Croix-Rouge française . Delta7 . Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France . Enfance et Partage . Fédération Française de Cardiologie . Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles . Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés . Fondation ARC pour la recherche sur le cancer . Fondation ARSEP . Fondation de France . Fondation de l'Armée du Salut . Fondation de l'Avenir . Fondation des Monastères . Fondation du Souffle . Fondation Française de l'Ordre de Malte . Fondation HEC . Fondation Hôpital Saint Joseph . Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France . Fondation Jérôme Lejeune . Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme . Fondation Notre Dame . Fondation pour la Recherche Médicale . Fondation pour le Logement Social . Fondation Raoul Follereau . Fondation Terre de Liens . Fondation VOIR & ENTENDRE . Fonds Social Juif Unifié . Frères des Hommes . GEFLUC . GREENPEACE France . Habitat et Humanisme . Handicap International . Institut Curie . Institut du Cerveau et de la Moelle épinière . Institut Pasteur . La Chaîne de l'Espoir . La Cimade . La Jeunesse au Plein Air . La Mie de Pain . La Société Protectrice des Animaux . Laurette Fugain . Le Rire Médecin . Les petits frères des Pauvres . Ligue contre le cancer . LPO . Maisons d'Accueil l'Îlot . Mécénat Chirurgie Cardiaque . Médecins du Monde . Médecins Sans Frontières . Nos petits frères et sœurs . Œuvre de Secours aux Enfants . Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France . Ordre de Malte France . Orphéopolis . Oxfam France . Partage . PERCE-NEIGE . Plan International France . Première Urgence Internationale . Scouts et Guides de France . Secours Catholique . Caritas France . Secours Islamique France . Secours populaire français . Sidaction . Société de Saint-Vincent-de-Paul . Solidarité Laïque . Solidarités International . SOS Villages d'Enfants . Toutes à l'école . Un Enfant par la Main . UNICEF France . Vaincre la Mucoviscidose . WWF France